SNEP-FSU Versailles
Trappes, le 9/01/23
24 rue Jean Jaurès 78190 Trappes
s3-versailles@snepfsu.net / corpo-versailles@snepfsu.net

Madame la Rectrice de l'Académie de Versailles,
Monsieur le Secrétaire Général, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Rectorat de Versailles
3 boulevard de Lesseps
78017 Versailles Cedex

Objet : Signalement d'incidents graves non traités par le chef d'établissement du collège Voltaire de Sarcelles (95)

Madame la Rectrice de l'Académie de Versailles,
Monsieur le Secrétaire Général,
Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Le mercredi 19 octobre 2022, à 12h15, lors d'un trajet du cours d'EPS en bus de ville, Monsieur Jolais, professeur d'EPS au collège Voltaire de Sarcelles et son groupe de 6ème ont subi un gazage à la bombe lacrymogène. Les auteurs des faits sont des élèves de 4ème et de 3ème du collège, identifiés par le professeur d'EPS. A la suite de cet incident grave qui a conduit à l'hospitalisation d'une élève de 6ème, un rapport a été rédigé et transmis au Principal. Malgré la gravité des faits et l'identification des auteurs, aucune suite n'est donnée par Monsieur le Principal, qui refuse de considérer que le temps de déplacement en EPS fait partie du temps scolaire organisé sous son autorité. Le principal refuse également de porter plainte.

A la suite de cet incident qui reste toujours impuni à ce jour, le vendredi 21 octobre 2022, une bande d'individus tente en vain de régler ses comptes devant l'établissement, avec les agresseurs du bus. Le Principal refuse encore d'agir pour sanctionner les trois élèves impliqués et refuse à nouveau de porter plainte au nom de l'établissement.

Le vendredi 2 décembre, l'un des trois élèves reçoit un coup de couteau à l'abdomen devant le collège et les deux autres partent pour se venger. A ce jour, nous devons constater que l'ensemble des élèves protagonistes de ces faits n'ont toujours pas été sanctionnés et qu'un simple signalement aux forces de police n'est effectif que depuis quelques jours, selon le Principal.

Selon nos informations et malgré la gravité des faits, aucune réponse n'a été apportée par la DSDEN ou le rectorat à ce jour. Nous sommes choqués que M. Tardy, secrétaire académique du SNES-FSU ait pu apprendre au DASEN adjoint du 95 l'épisode du gazage dans le bus. Nous dénonçons vivement les manquements du Principal du collège Voltaire. La mise en dangers des élèves et des personnels ne peut rester sans que des décisions adéquates soient prises. Par ce courrier, nous vous demandons avec la plus grande fermeté que la sécurité des biens et des personnes soit assurée.

Afin que soient tirés des enseignements de cette affaire, nous vous demandons de nous recevoir au plus vite.

Nous vous prions de bien vouloir croire en notre respectueuse considération et en notre profond attachement au service public d'éducation.

Mélanie Peltier, Sylvain Quirion, Bruno Maréchal
Co-Secrétaires Académiques du SNEP-FSU Versailles